

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°12 – 12 mai 2021

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



PHENOLOGIE

POIRIER

Psylles : reprise des pontes.

POMMIER-POIRIER

Tavelure : risque fort en cours et risque en fin de semaine à confirmer.

Oïdium : risque faible sous la pluie.

Feu bactérien : risque en cours dans les parcelles tardives en pomme.

Carpocapse : premières captures.

Hoplocampe pomme : fin du risque en secteur précoce, le risque se termine fin de semaine dans les autres secteurs.

PRUNIER

Carpocapse : vol faible.

CERISIER-PRUNIER

Maladies du feuillage : stade sensible en cours, risque si pluie.

TOUS FRUITIERS

Pucerons : risque en hausse en puceron cendré, surveillez les foyers après la floraison.



→ La **Note Abeilles** [ici](#)

 Le réseau compte **1 parcelle de poires** observées cette semaine.

 Le réseau compte **9 parcelles de pommes** observées cette semaine.

 Le réseau compte **1 parcelle de prunes** observées cette semaine.



1 Stade des cultures

Pommier : de F2 à H

Poirier : stade H à I

Prunier : stade G à I



1 Psylle

a. Observation

Après un week-end ensoleillé, les pontes de la nouvelle génération de psylle ont débuté.

b. Seuil indicatif de risque

Le risque est déterminé par la présence de jeunes larves. Il existe un seuil de risque sur l'occupation des pousses par les jeunes larves. Il varie entre 10 et 20 % selon la présence d'auxiliaires (punaises prédatrices, chrysopes...).

c. Analyse de risque

L'activité de ponte est ralentie cette semaine avec les pluies et la baisse des températures mais elle va se poursuivre. Nous sommes à risque sur les pontes. Surveiller l'évolution des stades du psylle. Les éclosions ne sont pas encore d'actualité.

Il existe des produits de biocontrôle sous forme de barrière physique qui limitent le dépôt d'oeufs. Vous pouvez les retrouver dans la liste ci-dessous : <http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>

Les punaises anthocorides sont les auxiliaires les plus efficaces contre ce ravageur. Il est donc important d'adapter la gestion de la parcelle afin de favoriser leur développement.

Une taille adaptée et une fertilisation raisonnée limite l'attractivité du végétal vis-à-vis des insectes piqueurs-suceurs que sont les psylles.



1 Tavelure

a. Observations

Selon le modèle Rimpro, des contaminations ont eu lieu sur l'ensemble des postes suite aux pluies du 5 et 6 mai. Elles ont été **à risque élevé sur la majorité des stations** sauf à **Pfastatt (risque faible)** et **Munwiller (risque fort)**. Elles ont été accompagnées d'une forte éjection de spores. Aucune sortie de tache n'a été signalée pour le moment.

b. Seuil indicatif de risque

Ce sont les pluies qui permettent la projection des spores de la litière vers les feuilles. La contamination est ensuite possible si les conditions de températures et d'humectation des feuilles sont atteintes.

Le tableau ci-dessous indique les conditions favorables aux contaminations selon Mills et Laplace.

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18H	17H	14H	13H	12H	11H	9H	8H

c. Analyse de risque

Selon le modèle Rimpro, les pluies de ce début de semaine entraînent **des contaminations élevées en cours depuis le 10 mai sur la majorité des postes**. **Sur les stations de Munwiller et Pfastatt, elles sont à risque fort**. Le prochain épisode pluvieux est annoncé les 15 et 16 mai. Le modèle Rimpro prévoit également des contaminations mais il est trop tôt pour évaluer le risque. Le risque se poursuit et le stock d'ascospores n'est pas encore épuisé.

2 Oïdium

a. Observations

Les symptômes de repiquages sont présents sur les parcelles atteintes.

b. Seuil indicatif de risque

Le stade sensible C-C3 marque le début du risque. Le développement de la maladie est influencé par :

- les facteurs climatiques : matinée humide suivie d'une journée chaude,
- la sensibilité variétale : les variétés Elstar, Gala, Red Delicious, Reinette du Canada et Jubilé sont peu sensibles. Les variétés Reine des Reinettes, Golden, Boskoop, Braeburn, Granny Smith, Fuji et Pink Lady sont sensibles. Les variétés Idared, Jonagold et Jonagored sont très sensibles.

c. Analyse de risque

Les pluies à répétition ne sont pas favorables à l'oïdium car elles lessivent le champignon sur les feuilles.

3 Feu bactérien

a. Observation

Les fleurs et les jeunes pousses sont sensibles aux contaminations. Les pommiers terminent leur floraison.

b. Seuil indicatif de risque

Le risque de contamination dépend des conditions de pluie et de températures pendant la floraison.

- Températures maximales supérieures à 18°C combinées à des températures minimales supérieures à 10°C et une pluie supérieure à 2 mm,
- Ou des conditions sans pluie avec des températures maximales supérieures à 21°C combinées à des températures minimales supérieures à 12°C,
- Ou des températures supérieures à 24°C sans pluie.

c. Analyse de risque

Les conditions sont à risque dans les parcelles avec des fleurs.

Retrouvez la description des symptômes et des mesures de lutte dans la fiche descriptive jointe au [BSV n°9](#).

Les symptômes se caractérisent par un flétrissement ou dessèchement des jeunes pousses recourbées en crosse. La prophylaxie consiste à supprimer les parties atteintes en taillant à 70 cm sous les symptômes.

La bactérie Erwinia amylovora, qui transmet le feu bactérien, est un organisme de quarantaine de zone protégée selon le règlement UE 2016/2031, relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux, et son règlement d'exécution UE 2019/2072.

La Corse est l'unique zone protégée contre cet organisme en France. En dehors de cette zone, la lutte contre le feu bactérien est obligatoire dans l'environnement des pépinières produisant des végétaux sensibles destinés à être introduits dans une zone protégée contre cette bactérie. Les exigences particulières relatives à la circulation de végétaux sensibles vers la zone protégée sont détaillées au point 9 de l'annexe X du règlement d'exécution UE 2019/2072.

Dans les zones tampons autour des pépinières concernées, le code rural et de la pêche maritime, art. L201-7 à L201-11, rend obligatoire tout signalement de la présence de cet organisme à la DRAAF Grand Est - SRAL site de Strasbourg ou à la FREDON Grand Est - Site de Sélestat. En dehors de ces zones, la bactérie est un organisme réglementé non de quarantaine (ORNQ). Les végétaux contaminés ne peuvent pas être vendus car il est interdit d'introduire ou de faire circuler un ORNQ sur des végétaux destinés à la plantation sur le territoire de l'UE (seuil de tolérance : 0% pour Erwinia amylovora).

Enfin, l'arrêté du 12 août 1994 interdit la plantation et la multiplication de certains végétaux sensibles au feu bactérien sauf sur dérogation à demander à la DRAAF Grand Est - SRAL site de Strasbourg.

4 Carpocapse des pommes

a. Observations

Le modèle Rimpro indique l'émergence des premières femelles matures dans les secteurs précoces du Haut-Rhin pour le 14 mai au plus tôt. Les conditions météorologiques défavorables ont encore reculé la date de quelques jours. L'émergence des femelles vierges a débuté sur tous les postes. En parcelle, les premiers papillons ont été signalés dans un piège du Kochersberg hors réseau. Le vol se fait attendre.

b. Seuil indicatif de risque

Il existe une proposition de seuil au-delà duquel le nombre de captures est jugé important. Il est évalué à 4 captures par semaine. Les pontes sont possibles dès le début du vol des adultes. Les accouplements nécessitent une température crépusculaire de 15°C. Il n'y a pas de ponte sur feuillage humide.

c. Analyse de risque

Poursuivre la surveillance des pièges à phéromone. Les conditions ne sont toujours pas favorables à l'activité du carpocapse des pommes.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :



<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>

La méthode de confusion sexuelle exige la pose des diffuseurs avant le début du vol.

5 Hoplocampe

a. Observations

En pomme, le modèle Rimpro annonce que le vol est terminé dans les secteurs précoces et qu'il se poursuit jusqu'à la fin de la semaine dans les secteurs tardifs où le stade est d'ailleurs encore à risque (F à H).

b. Seuil indicatif de risque

Le risque débute au stade D (boutons blancs) et se termine au stade GH (chute des pétales) puisque les adultes pondent dans la fleur. Le risque dépend du potentiel floral de la parcelle et de l'intensité du vol. En effet, dans les parcelles chargées, l'hoplocampe favorise l'éclaircissage.

c. Analyse de risque

Le risque est encore en cours dans les dernières parcelles n'ayant pas encore dépassé le stade GH.

Tenir compte des dégâts de gel dans la gestion de l'hoplocampe. Ces deux phénomènes auront un impact sur la charge de l'arbre.



1 Carpocapse des prunes

a. Observations

Le vol a débuté sur l'ensemble des pièges. Balbronn et Seebach ont également capturé les premiers individus, en plus de Westhoffen, Sigolsheim et Steinseltz. Le vol est cependant très faible, entre 2 et 18 papillons, loin du seuil de 70 captures. Les conditions ne sont pas favorables.

b. Seuil indicatif de risque

Il existe une proposition de seuil au-delà duquel le nombre de captures est jugé important. Il est évalué entre 70 et 100 captures par semaine selon la charge de l'arbre. Les accouplements nécessitent une température crépusculaire de 15°C.

c. Analyse de risque

Le vol a débuté. Les conditions météorologiques ne sont pas favorables à l'activité du carpocapse. Poursuivre la surveillance des pièges. Tenir compte de la charge de la parcelle pour évaluer le risque de la première génération. Le gel a pu changer la donne dans la gestion du carpocapse cette année. Le risque pourra être important dans les parcelles peu chargées.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :



<http://www.ecophytopic.fr/tr/methodes-de-lutte/biocontrôle>



1 Maladies du feuillage

a. Observations

Nous sommes dans la période de sensibilité pour les maladies du feuillage en prunier (coryneum, rouille, tavelure) et en cerisier (coryneum, cylindrosporiose).

b. Analyse de risque

Les conditions pluvieuses sont favorables aux contaminations.



1 Pucerons

a. Observations

En pommier, les foyers de **pucerons cendrés sont en hausse** cette semaine. Ils ont été signalés dans 6 parcelles sur les 9 du réseau mais également dans des parcelles hors réseau. **Le puceron vert** est présent dans 3 parcelles sur 9 avec le signalement **des premiers individus ailés**. **Le puceron lanigère reste stable** dans les parcelles à risque.

En prunier, la situation reste stable pour le moment.

En poirier, **le puceron mauve** a été signalé sur une nouvelle parcelle du réseau.

En cerisier, il n'y a pas de signalement de foyer hors réseau.

Des auxiliaires sont signalés ponctuellement dans quelques parcelles du réseau, en présence de pucerons. Il s'agit principalement de **coccinelles (adultes et pontes), des syrphes (œufs et larves) et des œufs de chrysope**.

b. Seuil indicatif de risque

Il est primordial de détecter les foyers après la floraison afin d'évaluer le risque, notamment pour le puceron cendré du pommier dont le seuil est dépassé dès la présence d'un individu. La surveillance du puceron lanigère consiste à évaluer la présence des foyers lors de sa migration du collet vers les rameaux. Le puceron vert du prunier nécessite une surveillance après la floraison avant que les individus ne soient à l'intérieur de l'enroulement des feuilles.

c. Analyse de risque

Le risque est maximal pour le puceron cendré du pommier. Les foyers se développent rapidement même si les conditions sont peu favorables. Il est important de détecter précocement sa présence dans les parcelles dès que la floraison des pommiers est terminée.

Le puceron vert du pommier est également présent dans 3 parcelles sur 9. Ce dernier est moins préjudiciable en général. **La présence des premiers individus ailés** indique que le cycle sur pommier se termine et que **les pucerons débutent leur migration progressivement vers les herbes hautes**.

En prunier, il s'agit de repérer les feuilles enroulées et crispées sur le haut de l'arbre. **Les foyers sont stables** pour le moment. Le risque est en cours et peut évoluer rapidement.

En poirier, le risque est faible car le puceron mauve est présent ponctuellement. La présence des auxiliaires suffit généralement à le maîtriser.

En cerisier, la surveillance est de mise car les foyers apparaissent généralement plus tard que pour les autres espèces fruitières.

La détection précoce des foyers est un des éléments de l'analyse de risque.

La gestion des pucerons passe également par la présence des auxiliaires comme les coccinelles, les syrphes, les chrysopes... Il est donc important d'adapter la gestion de la parcelle afin de favoriser leur développement. Une taille adaptée et une fertilisation raisonnée limite l'attractivité du végétal vis-à-vis des insectes piqueurs-suceurs que sont les pucerons.



LES ABEILLES BUTINENT, PROTÉGEONS-LES !

L'arrêté « Abeilles » du 23 novembre 2003 qui réglemente les conditions d'application des insecticides et acaricides est susceptible d'être modifié. Tenez-vous informés de l'évolution de la réglementation avant d'effectuer vos traitements.

1. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
2. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir** par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
3. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
4. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements.
6. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » sur le site de l'[ITSAP](#) et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) »

Cet encadré a été rédigé en 2012 par un groupe de travail DGAL, APCA, ITSAP-Institut de l'Abeille, et soumise à la relecture du CNE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, FREDON Grand Est, les Producteurs.

Rédaction : Stéphanie FREY (FREDON Grand Est) – Philippe JACQUES (Chambre d'Agriculture d'Alsace)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN joliane.carabin@grandest.chambagri.fr